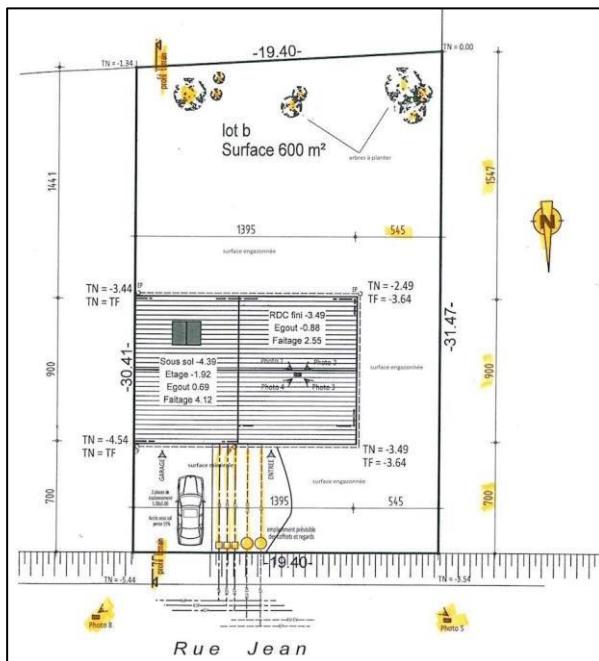


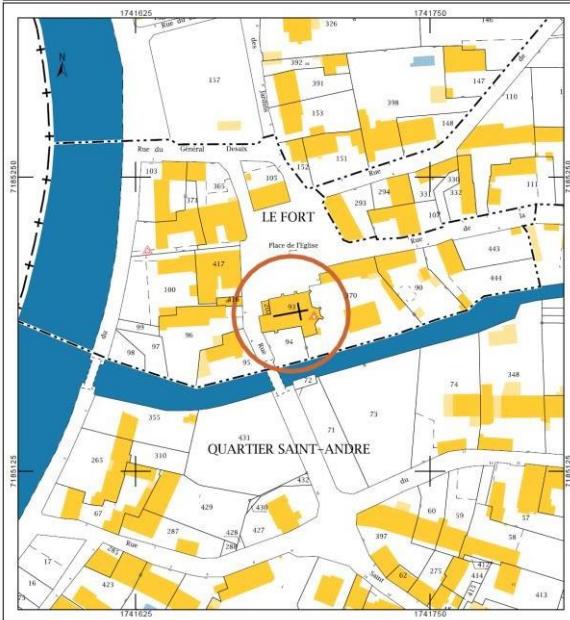


MODELE PLAN – DOSSIER URBANISME

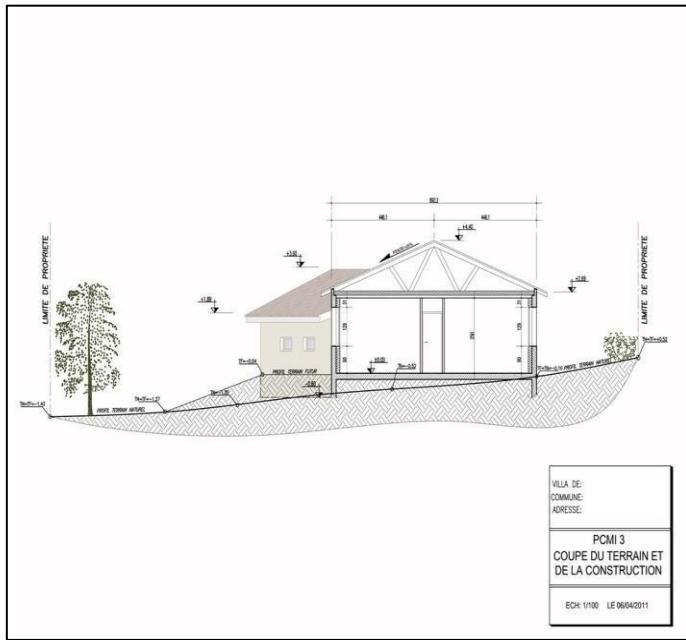


Le plan de masse est une représentation graphique décrivant l'état actuel du terrain et exposant également votre futur projet de constructions.

<p>Département : YONNE</p> <p>Commune : GURGY</p> <hr/> <p>Section : AM Feuille : 000 AM 01</p>	<p align="center">DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----</p>
<p align="right">Le plan visualisé sur cet extrait est généralement à l'échelle des imprints suivants :</p> <p align="right">AUVERGNE Pôle Topographie et Gestion Fonds Cadastre et Immeubles 89010 Bâtiment AUVERGNE CEDEX tel: 03 86 72 50 29 - fax: 03 86 72 50 22 ptg. 890 auvergne@dgfp.finances.gouv.fr</p>	
<p align="right">Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p align="right">cadastre.gouv.fr</p>	



Le plan de situation est une représentation graphique aérienne de votre parcelle et de son environnement.



Le plan de coupe est une représentation graphique montrant le terrain et ses constructions vues de profil. Il permet d'identifier les volumes extérieurs des constructions. Mais aussi leurs implantations sur le terrain et les variations de pente de ce dernier.

Notice explicative

Ce document donne une description complète et détaillée de votre **projet de construction** et de la **situation du terrain** à la personne qui va instruire votre dossier. Il permet de venir préciser ce qui n'est pas forcément visible sur **les plans de masse et les plans de coupe**.

Il comprend :

- ✓ La présentation du terrain et de ses abords
 - ✓ L'aménagement du terrain en précisant les modifications ou les suppressions apportées
 - ✓ L'implantation, l'organisation, la composition et le volume du projet de construction par rapport aux constructions existantes et à l'environnement
 - ✓ Le traitement des aménagements (constructions, clôtures, végétation) en limite de terrain (voisins) et proche de la voie publique
 - ✓ La description des matériaux et des couleurs du projet de construction
 - ✓ Le traitement des espaces libres, notamment les plantations
 - ✓ L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, à la construction et à l'espace de stationnement

La notice explicative s'adapte en fonction des travaux qui sont envisagés.

Plan des façades et toitures



Le plan de façade est une représentation graphique montrant chaque façade d'une construction : façade avant, arrière, pignon droit et gauche. On y trouve par exemple la disposition des portes et fenêtres, les détails architecturaux, les toitures etc. Tout ce qui se voit de l'extérieur doit y figurer.

Document graphique

L'insertion graphique est une photographie de vos constructions existantes où un rendu 3D de votre projet est incrusté. Appelé aussi PCMI6, ce document permet de se rendre compte en un coup d'œil de l'impact de votre projet sur son environnement. L'administration examinera le rendu architectural, le choix des couleurs et des matériaux.